Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 087-218706505-20241219-2024_D_092-DE

Instance de Coordination Gérontologique
AUZETTE - VALOINE

49 rue des Écoles - Mairie d'Aureil - 87220 AUREIL
SIRET : 332 023 944 00033 – APE : 8899B

Aureil - Feytiat - Panazol
Saint-Just-le-Martel

Aureil, le 26.09.2024

Objet : Répartition su solde

Madame, Monsieur,

Suite à la dissolution de l'association I.C.G. Auzette-Valoine, veuillez trouver ci-dessous la répartition du solde restant de 45 697,02€.
Comme évoqué lors de notre A.G. exceptionnelle du 24 juin 2024, celle-ci se compose d'une moyenne sur les dernières années des participations financières des communes.
La reprise de ces apports correspond pour

AUREIL	8% soit	**3 655,76€**
ST JUST LE MARTEL	11% soit	**5 026,67€**
FEYTIAT	29% soit	**13 252,14€**
PANAZOL	52% soit	**23 762,45€**

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur,l'expression de mes sincères salutations.

La Présidente
Sylvie PIQUERAS